

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL CQP MSVUI

Un référentiel d'activités et de compétences professionnelles :

Il décrit les activités, blocs de compétences (BC). Il est constitué en miroir de la fiche de qualification du Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA).

Un référentiel d'évaluation :

Un document unique concernant les règles générales d'accès à la certification, validé par les partenaires sociaux de la branche, est associé à ce référentiel.

En complément, un référentiel d'évaluation décrit les conditions de certification de ce CQP.

Il précise les critères et les modalités d'évaluation par bloc de compétences.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance et réparation d'organes / d'équipements - Pose d'accessoires sur véhicules - Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Maintenance des organes d'équipements et accessoires des véhicules utilitaires et industriels (VUI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Poser les organes d'équipements et accessoires des VUI pour garantir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Déposer des organes d'équipements et accessoires des VUI pour une inspection approfondie, une remise en conformité ou un remplacement dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Réaliser le contrôle des organes d'équipements et accessoires des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état de fonctionnement pour valider leur conformité, selon des valeurs de référence, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement en vigueur. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas avec précision de la méthodologie de remise en état des équipements et accessoires (1h30) - A l'issue de l'étude de cas, présentation des résultats via un entretien (15 minutes) <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments constitutifs des organes d'équipement et accessoires sont identifiés et leur fonctionnement décrit. - L'identification du dysfonctionnement est réalisée. - Les opérations décrites de préparation du véhicule respectent les règles d'ergonomie. - La méthodologie d'intervention et des outils pour la pose/dépose, réparation, le remplacement et le réglage/paramétrage est argumentée et conforme aux préconisations des équipementiers / constructeurs. - La méthodologie de remise en conformité est adaptée au système et argumentée. - Les règles d'hygiène, sécurité, environnement et d'évacuation des déchets à appliquer sont exposées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la remise en état ou le remplacement des organes défectueux ou des éléments internes d'équipements et accessoires des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect des procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. 		<ul style="list-style-type: none"> - Le langage technique utilisé est clair et s'appuie sur un vocabulaire adapté et des connaissances exactes. <u>Entretien de présentation des résultats</u> - Les éléments constitutifs des organes d'équipement et d'accessoires sont identifiés et leur fonctionnement décrit. - La méthodologie d'intervention et des outils pour la pose/dépose, réparation, le remplacement et le réglage/paramétrage est argumentée et conforme aux préconisations des équipementiers / constructeurs. - La méthodologie de remise en conformité est adaptée au système et argumentée. - Les règles hygiène, sécurité, environnement et d'évacuation des déchets à appliquer sont exposées. - Le langage technique utilisé est clair et s'appuie sur un vocabulaire adapté et des connaissances exactes.
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'entretien courant et périodique des véhicules - Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Réalisation de l'entretien périodique des véhicules utilitaires et industriels (VUI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification et de refroidissement du moteur des VUI, pour maintenir les niveaux requis et prévenir l'usure des pièces en respectant les procédures des constructeurs, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation de réalisation d'un entretien périodique sur un véhicule industriel (vidange, filtres, contrôles, ...) (2 heures) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies - Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles d'ergonomie. - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel. - Les règles d'hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont appliquées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser les opérations d'entretien des systèmes de liaison au sol des VUI (suspension, direction, trains roulants, essieux, roues, pneus) pour maintenir leur état de fonctionnement en conformité avec le code de la route, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser les opérations d'entretien du système de transmission des VUI pour maintenir leur état de fonctionnement, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser les opérations d'entretien des circuits d'alimentation d'air, de carburant et de dépollution des moteurs des VUI pour maintenir leur état de fonctionnement, dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser les opérations d'entretien des systèmes de freinage hydrauliques ou à air comprimé des VUI en remplaçant les éléments défectueux et en réglant le système selon les préconisations des constructeurs pour garantir une capacité de freinage en conformité avec le code de la route, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser les opérations d'entretien des éléments de sécurité des VUI, pour maintenir leur état de fonctionnement, dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser les opérations d'entretien des éléments de confort des VUI (climatisation, chauffage...), pour maintenir leur état de fonctionnement, dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement.	<p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none">- La méthodologie de contrôle et des outils de mesure sont adaptés au système et respecte les préconisations des constructeurs.- Le remplacement et la remise en conformité des éléments du système est réalisé dans le temps imparti, en adéquation avec la situation, dans le respect des préconisations des constructeurs.- La conformité des pièces de rechange est vérifiée au préalable.- Les réglages et paramétrages sont correctement effectués.- La méthodologie de remise en conformité est adaptée au système et argumentée.- Les documents de travail sont correctement renseignés.
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les opérations d'entretien des équipements des VUI (hayon élévateur...) pour maintenir leur état de fonctionnement, dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement. - Réaliser les opérations d'entretien des moteurs des VUI en contrôlant les éléments du système (soupapes, galets, courroies) pour maintenir leur état de fonctionnement, dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble des activités techniques - Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Intervention sur circuits électriques des véhicules utilitaires et industriels (VUI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection individuelle recommandées pour sécuriser l'intervention sur véhicule thermique, électrique et hybride, en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B0L / B2L / B2VL / BCL). - Réaliser le contrôle d'un circuit électrique des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de référence dans le respect des procédures constructeurs et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Rétablir la continuité d'un faisceau des VUI en conformité avec la méthode de référence adaptée au faisceau pour garantir le fonctionnement du circuit dans le respect des procédures constructeurs, des règles hygiène, sécurité, environnement. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de cas sur la méthodologie de remise en état d'un système électrique et sur la prévention des risques électriques, le contrôle d'un circuit et la remise en état d'un faisceau électrique, et d'une batterie de démarrage (<i>1 heure</i>) - A l'issue de l'étude de cas, présentation des résultats via un entretien (<i>15 minutes</i>) <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les technologies des systèmes électriques sont identifiées et leur fonctionnement décrit. - La méthodologie décrite de contrôle des faisceaux et des éléments électriques respecte les préconisations des constructeurs et les normes de sécurité électrique. - Les opérations décrites de remise en conformité respectent les préconisations des constructeurs et les règles de sécurité électrique. - Les règles d'hygiène, sécurité, environnement et d'évacuation des déchets à appliquer sont exposées. - La méthodologie de remise en conformité est adaptée au système et argumentée.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Contrôler une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) selon le mode opératoire instrumenté adapté pour viser l'habilitation B2XL « Opération batterie » et en conformité avec les préconisations de la norme NFC 18 550 (B2XL opération batterie).- Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (< 60 volts cc) selon le mode opératoire adapté et en conformité avec la norme NFC 18 550 (B2XL opération batterie).		<p><u>Entretien de présentation des résultats</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les risques électriques sont identifiés.- Les normes B2XL opération batterie et B2VL sont connues, les règles de sécurité prescrites, exposées.- La méthodologie de contrôle est adaptée au système, argumentée et mène au(x) constat(s) attendu(s).- L'interprétation des valeurs de contrôle obtenues est expliquée et permet d'identifier la cause du dysfonctionnement ou d'une anomalie.- La méthodologie de remise en conformité est adaptée au système et argumentée.- La méthodologie de validation de l'intervention est adaptée au système et argumentée.- Le langage technique écrit est clair et s'appuie sur un vocabulaire adapté et des connaissances exactes.- Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel.
--	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'interventions portant sur le contrôle / réglage des moteurs thermiques - Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Contrôle et remplacement des composants du système d'injection et de dépollution des véhicules utilitaires et industriels (VUI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le contrôle des composants des systèmes d'un moteur diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de référence, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers, et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Réaliser le remplacement des composants des systèmes d'un moteur diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Réaliser le contrôle des composants des systèmes de dépollution d'un moteur diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Réaliser le remplacement des composants des systèmes de dépollution d'un moteur diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement et des normes relatives aux interventions en atmosphères explosibles. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation avec contrôle et application de la méthodologie de remise en état sur un moteur diesel (système d'injection ou suralimentation ou dépollution) (2h15) - A l'issue de la mise en situation, une description orale de la méthodologie de remise en état des deux systèmes qui n'auront pas été évalués (45 minutes) <hr/> <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies. - Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles d'ergonomie. - Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel. - Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont appliquées. - La méthodologie de contrôle et le choix des outils de mesure utilisés sont adaptés au système et respecte les préconisations des constructeurs. - Le remplacement et la remise en conformité des éléments du système est réalisé dans le temps imparti, dans le respect des préconisations des constructeurs. - La conformité des pièces de rechange est vérifiée au préalable. - Les réglages et/ou paramétrages sont effectués dans le respect des préconisations constructeurs. - Les documents de travail sont renseignés conformément aux préconisations de l'entreprise. - Le contrôle du système permet de valider la conformité de l'intervention.
---	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser le contrôle des composants des systèmes de suralimentation d'un moteur diesel VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser le remplacement des composants des systèmes de suralimentation d'un moteur diesel VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.		<ul style="list-style-type: none">- La typologie des capteurs et actionneurs est décrite.- La préparation du véhicule avant l'intervention dans le respect des règles de propreté est exposée.- L'organisation du poste de travail et son maintien dans un état fonctionnel sont pris en compte.- Les opérations de remise en état décrites sont conformes aux préconisations des constructeurs / équipementiers.- Les tests de validation de l'intervention exposés permettent de conclure à la remise en état.- Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont prises en compte
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées : dépose-pose / contrôle et réglage d'ensemble mécaniques - Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Maintenance des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels (VUI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la maintenance de la climatisation des VUI en contrôlant son fonctionnement à l'aide d'une station, en rechargeant le liquide frigorigène et en remplaçant un composant défectueux, pour garantir l'efficacité du système dans le respect des procédures « constructeurs », des règles hygiène, sécurité et des normes environnementales en vigueur. - Réaliser la maintenance des systèmes à simple et double embrayage et convertisseurs de couples des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. - Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses mécaniques des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. - Réaliser la maintenance des boîtes de vitesses robotisées des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un contrôle global, de la réparation/remplacement et du réglage des éléments du système de climatisation et d'un des systèmes parmi (4 heures) : <ul style="list-style-type: none"> · Système d'embrayage et de convertisseur de couple, · Boîtes de vitesses, · Ensemble boîte de transfert et ponts, · Suspensions mécaniques ou pneumatiques, · Système de direction assistée, · Moteur thermique, · Système de lubrification et refroidissement, · Train roulant, · Système de freinage. <p>(Sélection pour les organismes de formation de 3 systèmes parmi les choix ci-dessus et tirage au sort par le candidat d'un des trois systèmes)</p> <p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<p>Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies</p> <p>Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles d'ergonomie.</p> <p>Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel.</p> <p>Les règles hygiène, sécurité, environnement et évacuation des déchets sont appliquées.</p> <p>La méthodologie de contrôle et le choix des outils de mesure sont adaptés au système et respecte les préconisations des constructeurs.</p> <p>Le remplacement et la remise en conformité des éléments du système est réalisé dans le temps imparti, dans le respect des préconisations des constructeurs.</p> <p>La conformité des pièces de rechange est vérifiée au préalable.</p> <p>Les réglages et paramétrages sont correctement effectués.</p> <p>Les documents de travail sont renseignés conformément aux préconisations de l'entreprise.</p> <p>Le contrôle du système permet de valider la conformité de l'intervention.</p> <p>Les obligations réglementaires relatives aux fluides frigorigènes sont appliquées.</p>
--	---	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser la maintenance des boites de vitesses automatiques des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.- Réaliser la maintenance des boites de transfert et des ponts des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.- Réaliser la maintenance des systèmes de direction des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.- Réaliser la maintenance des moteurs thermiques des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.		
--	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser la maintenance des circuits de lubrification et de refroidissement des moteurs des VUI en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs.- Réaliser le contrôle des trains roulants sur le banc de géométrie en vérifiant leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs/équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser le réglage des trains roulants sur le banc de géométrie selon les données constructeurs / équipementiers pour prévenir l'aggravation d'une usure anormale des pneus, garantir la directivité et la stabilité de la liaison au sol, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser le contrôle des systèmes de freinage des VUI, à l'aide d'outils adaptés, en vérifiant l'état des composants pour valider leur conformité selon des valeurs de références, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser le remplacement des éléments des systèmes de freinage des VUI pour rétablir un fonctionnement en conformité avec les préconisations constructeurs / équipementiers, dans le respect de leurs procédures et des règles hygiène, sécurité, environnement.		
--	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la maintenance des systèmes de suspension des VUI, en procédant à l'entretien, au remplacement et au réglage des composants faisant l'objet d'un dysfonctionnement ou d'une usure et en réalisant les contrôles adaptés, afin d'assurer le maintien en condition opérationnelle du système, dans le respect des règles hygiène, sécurité, environnement et des procédures constructeurs. 		
<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic sur ensembles mécaniques - Activités en relation avec l'organisation et la gestion de la maintenance 	<p><u>Bloc de compétences : Diagnostic des systèmes mécaniques des véhicules utilitaires et industriels (VUI)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic sur un circuit climatisation VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. - Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses mécaniques, boîtes de transfert et ponts des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement. 	<p>Suite à un parcours de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation professionnelle portant sur la réalisation d'un contrôle global et de l'application de la démarche de diagnostic à 2 des systèmes parmi (2 heures) : <ul style="list-style-type: none"> · Circuit de climatisation, · Boîtes de vitesses, · Ensemble boîtes de transfert et ponts, · Train roulant, · Moteur thermique, · Système de direction assistée, · Système de freinage, · Suspensions mécaniques et/ou pneumatiques. <p>(Sélection pour les organismes de formation de 4 systèmes parmi les choix ci-dessus et tirage au sort par le candidat de 2 des 4 systèmes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations nécessaires à l'intervention sont recueillies. - Le dysfonctionnement ou l'anomalie est validé(e). - Le véhicule est préparé avant l'intervention dans le respect des règles de propreté. - La méthodologie de diagnostic et de contrôle, le choix des outils de mesure et les valeurs de références sont adaptés au système et permet de hiérarchiser puis de valider les hypothèses sur la cause du dysfonctionnement ou de l'anomalie. - La proposition de remise en état est justifiée et tient compte des contraintes techniques et économiques.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<ul style="list-style-type: none">- Réaliser un diagnostic sur les boîtes de vitesses robotisées VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant selon une logique de rationalité et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers, des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser un diagnostic des boîtes de vitesses automatiques des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser un diagnostic des trains roulants des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser un diagnostic des moteurs thermiques des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.	<p>Candidats en VAE :</p> <p>Le candidat renseigne le dossier de validation en apportant les preuves de ses compétences et en les mettant en relation avec celles requises par le CQP. Ce dossier constitue un support pour la validation et pour l'entretien devant le jury.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Les opérations de remise en état envisagées sont conformes aux préconisations des constructeurs / équipementiers.- Les règles d'hygiène, de sécurité et d'évacuation des déchets liées aux spécificités du système sont appliquées.- Le poste de travail est organisé et maintenu dans un état fonctionnel.
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- | | | | |
|--|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Réaliser un diagnostic des systèmes de freinage des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser un diagnostic des systèmes de suspension des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement.- Réaliser un diagnostic des systèmes de direction des VUI, en émettant des hypothèses sur les causes d'un dysfonctionnement en lien avec un symptôme identifié, en les hiérarchisant et en les validant par des contrôles adaptés, afin d'identifier les éléments nécessitant une intervention, dans le respect des procédures constructeurs / équipementiers et des règles hygiène, sécurité, environnement. | | |
|--|--|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Le CQP est délivré par un jury paritaire composé d'un représentant patronal, d'un représentant salarié et d'un formateur n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation du candidat.

Le jury reçoit tous les candidats dès lors qu'ils ont été évalués sur l'ensemble des blocs de compétences constituant le CQP, et qu'ils ont acquis au minimum 5 blocs de compétences

L'entretien de narration d'activité devant le jury porte sur l'appréciation des compétences clés du CQP, à savoir :

- Contrôler, diagnostiquer et remettre en état tous les systèmes mécaniques
- Réaliser l'entretien courant et périodique des véhicules utilitaires et industriels

- Modalités de délivrance matérielle de la certification :

Les certificats sont remis en main propre aux certifiés à l'issue du jury. Chaque établissement organise la remise des certificats à sa convenance. Le jury reçoit individuellement les candidats refusés pour motiver sa décision.

- Prise en compte du handicap dans les examens :

Les candidats qui présentent une déficience, incapacité, ou désavantage les plaçant dans une situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagement de leurs épreuves (durée, conditions matérielles, assistance, ...). La demande doit en être faite auprès du Service Administration des Examens de l'ANFA via un formulaire de demande d'aménagement d'épreuves

- Processus de rattrapage :

Conformément à l'article 4 de l'avenant du 28 avril 2011 à l'Accord National Paritaire du 20 janvier 2004, les candidats peuvent, en cas d'échec à l'obtention du CQP, bénéficier, à leur demande, d'une nouvelle évaluation. Les candidats qui échouent devant le jury,

- Se voient remettre une attestation d'obtention de blocs de compétences.
- Se voient remettre une fiche de réinscription. S'ils souhaitent se réinscrire, les candidats ont 6 mois à partir de la date de jury initiale pour transmettre leur bulletin de réinscription
- Les candidats réinscrits repassent les évaluations auxquelles ils ont échoué ainsi que l'entretien de narration d'activité devant le jury. Ils sont repositionnés par le Service Administration des Examens de l'ANFA.

Cf documents joints en annexe : Règles générales de certification ; Référentiel du CQP